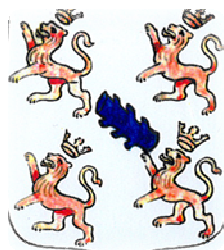


LA PETITE GAZETTE



FEVRIER 2010



Par ordonnance rendue le 70 du mois de Septre de l'an 1700 par Mrs les Commi//aires Gèneraux du Con/eil députés sur le fait des Armoieries. Celles de la Ville d'Issigeac.

Telles qu'elles /ont ici peintes è figurées, après avoir été recuës, ont été enrègistrées à l'Armorial Gèneral dans le Règitre cottè Guyenne en con/èquence du payement des droits règlès par les Tarif è Arret du Con/eil, du 20^e de Novembre de l'an 1696 en foi de quoi, le présent Brevet a été délivrè A Paris par Nous Charles d'Hozièr, Con/eiller du Roi è Garde de l'Armorial Gèneral de France.

LE CANTON D'ISSIGEAC

Sommaire FEVRIER 2010.

Municipalités du Canton : Informations diverses	p.1
& Issigeac	& Montaut
& Faux	& Saint- Léon d'Issigeac
& Monsaguel	& Conne de Labarde
& Bardou	& Saint-Cernin-de-Labarde
& Boisse	& Plaisance
& Monmadalès	& Saint-Aubin-de-Lanquais
& Colombier	& Bouniagues
Marchés Publics	p.10
Informations du canton	p.11
& Service de garde des Medecins	& Déchetterie d'Issigeac
& Service de garde des Pharmacies	& Paroisse St Martin des Vignes
& La Petite Gazette : dépôt articles	& Permanences Daniel Garrigue
& A propos de la Petite Gazette	
Associations et Manifestations du canton	p.12
& Monsaguel	& Colombier
& LOTO Ecole d'Issigeac	& Bouniagues
& Union Athlétique Issigeacoise	& Aînés Ruraux
Communauté de Communes du Pays Issigeacois	p.16
Quoi de neuf à l'Office du Tourisme	p.19
Dernière Minute « L'Amicale Laïque d'Issigeac »	p.20

ISSIGEAC : LE MOT DU MAIRE - CONSEILLER GENERAL

Chers concitoyens,

C'est chose faite ! La Communauté de Communes du Pays Issigeacois est en place. Le Conseil Communautaire composé de deux représentants de chacune des 16 communes s'est réuni le 7 janvier et a procédé à l'élection de son bureau. Je tiens à féliciter Monsieur Alain Legal, ancien Président du SIVOM à la Carte, Maire de Faux, pour son élection qui a fait l'unanimité et le remercier pour le fait d'avoir accepté d'assumer les lourdes charges de la Présidence. En tant que premier vice-président, j'ai bien l'intention de m'impliquer à ses côtés afin que cette communauté de communes soit à la hauteur de nos attentes. Les membres du bureau ont été élus sans contestation, en fonction des compétences de chacun pour animer les différentes commissions.

Avec un partage des responsabilités sur ce territoire et une bonne représentation des petites communes, la Démocratie est respectée. Ce Conseil Communautaire s'est mis au travail dans un bon esprit de mutualisation des compétences de chacun pour servir l'intérêt collectif. L'année 2010 sera nécessaire pour mener une réflexion au niveau des actions ou projets prioritaires à réaliser en fonction de nos moyens financiers limités.

Vous pouvez prendre connaissance plus en détails de la **présentation de la Communauté de Communes pages 16 ; 17 ; 18** dans un article de M. Alain Legal. La Petite Gazette consacrera désormais une place de plus en plus importante aux comptes-rendus des activités intercommunales.

Durant ce mois de janvier nous avons pu admirer Issigeac sous la neige. La beauté de ces paysages ne doit pas nous faire oublier que nous n'avons pas les moyens techniques de déneiger les routes et que circuler devient très difficile par temps de neige ou de verglas. Encore une fois, les personnes isolées peuvent se retrouver en difficulté et nous devons y être attentifs. Heureusement, le téléphone et l'électricité n'ont pas été coupés et aucun incident ou accident grave n'a été signalé. Au dégel, nous n'avons pu que déplorer les dégâts causés à la voirie.

En ce moment, nos travaux communaux concernent la Salle du Conseil et l'Office de Tourisme.

Le **samedi 20 février**, la municipalité offre un **repas** à nos **supers-seniors de plus de 65 ans**, dans la salle du restaurant d'enfants. N'oubliez pas de donner une réponse à la mairie si vous êtes concernés.

L'association France Alzheimer assurera une permanence dans les locaux de la Maison de retraite d'Issigeac le troisième lundi de chaque mois, de 15 heures à 17 heures. Les familles des malades pourront y trouver du soutien et des informations. Merci à la Directrice de la Résidence Yvan-Roque et aux responsables de Médica-France pour leur aide concernant la création de cette permanence.

Afin d'éviter des insomnies injustifiées à certains résidents de la commune de Monsaguel, je confirme qu'il n'y aura qu'une seule maison sur la parcelle cadastrées section C n°412 au lieu-dit « La Frégère » et que la commune n'a pas l'intention de demander une extension de l'urbanisme à cet endroit là. Il s'agit d'une construction individuelle permettant l'installation d'un jeune couple sur un terrain cédé par les grands-parents et la pérennisation d'une entreprise familiale sur la commune. Il y a bien un projet privé de construction d'un ensemble de maisons individuelles sur la parcelle cadastrée section C 265 située entre la route de « La Frégère » et le chemin menant à « La Vernelle ». Ce grand terrain en pente, non cultivé depuis des années, permet une urbanisation qui respecte la zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager d'Issigeac et ne porte pas préjudice aux maisons de caractère situées au lieu-dit « La Vernelle ». Ces nouvelles maisons individuelles sont prévues en zone constructible de notre Carte Communale approuvée par le Préfet après une consultation de la population et des personnes publiques associées.

N'oubliez pas le **loto annuel de l'école** qui aura lieu le **vendredi 12 février**, avec une avalanche de gros lots à gagner.

Au mois prochain.

Jean-Claude CASTAGNER

LOCATIONS

- Nous rappelons, aux habitants d'Issigeac, qu'ils peuvent louer le mardi, le matériel communal :
 - ↪ Camion+ employé communal ☒ 25.00 euros/h (avec 50 Km maxi).
 - ↪ Tracteur, remorque + employé communal ☒ 30.00 euros/h.
 - ↪ Remorque à poste fixe ☒ 30.00 euros/ demi-journée.
 - ↪ Tracteur, remorque + machine à aspirer les feuilles ☒ 25.00 euros/h.
 - ↪ Tracteur et girobroyeur ☒ 25.00 euros/h
 - ↪ Le ramassage des encombrants s'effectue tous les 1^{ers} Mardis de chaque mois au tarif forfaitaire de 2.50€.

S'ADRESSER À LA MAIRIE POUR TOUTES DEMANDES

REPERTOIRE

CANTON ISSIGEACOIS

- ☞ **BIBLIOTHEQUE- Issigeac** ☎ 05.53.58.70.32
- ☞ **CANTINE école** : ☎ 05.53.73.30.07
- ☞ **CENTRE AMBULANCIER ISSIGEAC**
: ☎ 05.53.58.73.83
- ☞ **CENTRE MEDICO DENTAIRE** : ☎
05.53.58.71.33
- ☞ **Commission Cantonale Agricole**
(Mme BOLZE) ☎ 05.53.24.71.20 (à 13h00)
- ☞ **DECHETTERIE** : ☎ 05.53.73.34.46
- ☞ **ÉCOLE Issigeac** : ☎ 05.53.58.70.71
- ☞ **GENDARMERIE** : ☎ 05.53.73.52.80
- ☞ **INFIRMIÈRES et INFIRMIERS** :
 - ↪ Carole BICHON - rue des Petites Boucheries à
ISSIGEAC ☎ 05.53.74.85.58
 - ↪ Christine MARTIN-WERBEKE, Françoise
CHARRIER à FAUX ☎ 06.88.20.28.57
 - ↪ M. ADELAIÏDE- à BOUNIAGUES
☎ 05.53.23.35.72
- ☞ **KINESITHERAPEUTES** :
 - ↪ Monsieur CABRERA Norbert (Issigeac)
 - ↪ Madame GLORIEUX Sabine (Issigeac)
☎ 05.53.24.12.37
 - ↪ Madame WEBER Brigitte (Bardou)
☎ 05.53.73.19.74
 - ↪ M. POIRIER et Mlle GARCIN (Bouniagues) ☎
05 53 22 89 05
- ☞ **LA POSTE** : Guichet : ☎ 05.53.58.70.49
Distribution : ☎ 05.53.22.70.29
- ☞ **MAIRIE d'Issigeac** :
 - ↪ ☎ 05.53.58.70.32
 - ↪ Ouverte le lundi de 9h à 12h, mardi, jeudi et
vendredi de 9h à 12h / 13h30 à 15h30. Le Mercredi
de 9h à 12h / 17h00 à 19h30
 - ☞ **MAISON DE RETRAITE YVAN ROQUE** :
↪ ☎ 05.53.74.64.00

☞ OFFICE DU TOURISME :

☎ 05.53.58.79.62

☞ PEDICURE-PODOLOGUE:

↪ Madame GLORIEUX. Sabine

☎ 05.53.24.12.37 ou 06.07.96.37.92

☞ POMPIERS : ☎ 18

☞ PRESBYTERE D'EYMET: ☎ 05.53.23.82.10

☞ S.A.U.R à Colombier : ☎ 05.53.54.60.38

☞ S.I.A.S : AIDES MENAGERES - REPAS A DOMICILE- SERVICE PETIT BRICOLAGE du MARDI

AU VENDREDI DE 14H A 17H AU ☎
05.53.58.70.90

☞ SYNDICAT À VOCATION MULTIPLE D'ISSIGEAC (SIVOM): ↪ ☎ 05.53.57.24.54

☞ SYNDICAT À VOCATION SCOLAIRE D'ISSIGEAC (SVS): ↪ ☎ 05.53.24.98.46.

☞ VETERINAIRE :

Docteur Vétérinaire Catherine MEERTS

« Chantalouette »

24 560 MONSAGUEL ☎ 05.53.24.20.11

TRANSPORTS

☞ CARS BLEUS (Tél : 05.53.23.81.92)

☞ TAXI Raymond: ☎ 05.53.61.76.74 ou
06.74.84.39.39

PERMANENCES DIVERSES

☞ ASSISTANTE SOCIALE :

↪ Mme IMBERT Catherine : Le mercredi matin sur
rendez-vous à partir de 9h30. Prendre contact avec
son secrétariat au 05.53.22.45.89

☞ CENTRE MEDICO-SOCIAL DE BERGERAC

☎ 05.53.57.19.63

☞ M.S.A : Le mercredi sur rendez-vous au :
05.53.02.67.00.

ETAT-CIVIL

*DECES : -Monsieur Gilbert SALOMON est décédé à Issigeac le 03 janvier 2010 à l'âge de 76 ans.
-Madame Marie Louise GROUX veuve RAMOND est décédée à Issigeac le 11 janvier 2010 à l'âge de 101 ans.
Toutes nos condoléances à leurs familles et à leurs proches.

INFORMATIONS MUNICIPALES

*BIENVENUE : * Mme Sylvie ARTICO vous accueille dans son institut de beauté « L'Atelier de Sylvie » qui se situe à l'angle de la Grand'Rue et de la Rue St Félicien.

*BM SERVICES se tient à votre service et vous propose des devis gratuits pour la rénovation et la décoration de vos bâtiments (intérieurs et extérieurs). Tél : 06.61.79.15.98.

*INTEMPERIES : Afin d'éviter les risques de chutes ou glissades lors des intempéries hivernales (neige, verglas) nous vous demandons d'être vigilants en dégagant vos devants de portes.

URBANISME

DP 09 S0033 : VOISIN B : couverture piscine

DP 09 S0035 : POYRAULT/GLOUCHE : Demande pose enseigne

DP 09S0036 : SOLE : modification ouvertures

DP 10 S0001 : ROZIER B : ravalement façade extérieures + modification menuiserie extérieure

DP 10 S0002 : LA PETITE TREILLE : Pose d'un store

DP 10 S0003 : CHAUMONT : construction mur + modification menuiserie extérieure.

PC 09 S0008 Modificatif : BORIE : modification implantation

PC 09 S0007 Modificatif : GONCALVES : modification menuiseries extérieures

RAPPEL : Il est obligatoire de déposer une demande de Déclaration Préalable à la Mairie d'Issigeac avant d'effectuer les modifications sur vos bâtiments

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

HORAIRES

☞ **Mardi** : ☞ de 14h00 à 18h00.

☞ **Mercredi** :

☞ de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

☞ **Jeudi** : ☞ de 14h00 à 18h00.

☞ **Vendredi** : ☞ de 13h30 à 17h30.

☞ **Le 1^{er} samedi de chaque mois**

☞ de 10h00 à 12h00

TARIFS

☞ adultes-----7.00 euros

☞ vacanciers-----4.00 euros

☞ enfants-----Gratuit

☞ demandeurs d'emploi et Rmistes---Gratuit

Romans adultes :

☞ « Le Hameau des Mirabelliers » ; Caffier Michel

☞ « Trois femmes puissantes » ; Ndiaye Marie

☞ « Seul le silence » ; Ellory R.J.

Albums :

☞ « Mandarine cherche son papa » ; Noëlle et David Carter

☞ « Olivia fait son cirque » ; Falconer Ian

☞ « Proumzy » ; Didier Lévy

☞ « Le lapin et son ombre » ; Ann Tompert

☞ « Machin chouette » ; Philippe Corentin

Romans Jeunes :

☞ « L'Ogre maigre et l'Enfant fou » Sophie Chérier

☞ « Une naissance difficile » Jessica et les dauphins ; Lucy Daniels

☞ « Les baskets de Cendrillon » ; Sylvaine Jaoui

☞ « Passagers clandestins » ; Mysteria

CD :

☞ « Un monde meilleur » Thierry Chazelle (Variété)

☞ « If » Myriam Alter (Jazz)

☞ « Ege Bamyasi » Can (Rock)

☞ « Follow the reaper » Children of Bodom (rock)

☞ « Syphonien 25, 29, 31 » ; Mozart (classique)

ATTENTION ! Pour raison de congés à la fin du mois de Février et au début de Mars 2010, les jours d'ouverture de la bibliothèque seront modifiés et affichés à la porte d'entrée.



***MARIAGE** : LEYMA Jérémy Georges Pierre et LANZAS PEREZ Mélanie Angéline se sont unis à la Mairie de Faux le 05 décembre 2009. Nous leurs souhaitons tous nos vœux de bonheur.



MONSAGUEL



LE MOT DU MAIRE

Avec l'ensemble du Conseil Municipal, j'adresse à chacun des habitants du village des vœux sincères bien que tardifs, de santé, bonheur, paix et réussite pour l'année 2010. Que chacun d'entre nous soit attentif aux difficultés éventuelles de ses proches, famille ou voisins dans un esprit d'entraide et de solidarité essentiel.

Les 9 et 10 janvier derniers notre campagne s'est retrouvée sous la neige. Emerveillement des enfants, souvenirs ravivés chez les plus anciens, devant la beauté des paysages immaculés. L'alerte « orange » ayant été décrétée par le département, après avoir dégonflé partiellement les pneus de ma voiture, j'ai sillonné à plusieurs reprises les routes de Monsaguel afin de m'assurer de la sécurité des personnes dans leurs déplacements. Quand la neige tassée devient glace et s'interpose entre la chaussée et la gomme des pneumatiques ou la semelle des chaussures, les glissades sont garanties et souvent accompagnées d'une perte de contrôle des trajectoires. Les arabesques dessinées sur le sol par les véhicules, les traces d'impact relevés au bord des talus et fossés en sont des témoignages éloquentes. Je remercie particulièrement les détenteurs de tracteurs et de 4x4 qui ont apporté une aide efficace aux conducteurs mis en difficulté dans des situations parfois périlleuses. Piétons, automobilistes soyez extrêmement prudents sur les routes verglacées, un accident est si vite arrivé !!

Jean-Paul GUIRAUD

DES CHANGEMENTS AU SECRETARIAT DE MAIRIE

Madame WEYANT, qui a fait valoir ses droits à une retraite bien méritée, est désormais remplacée par Mademoiselle Isabelle BORIE, tandis que Madame DECOSTER est actuellement en stage de formation. Ces modifications font que désormais la mairie est ouverte au public : le lundi de 14h à 18h et le mercredi de 8h30 à 12h30.

Le Maire et son Conseil Municipal remercient vivement Madame WEYANT pour les nombreux services rendus à la commune durant son activité.

CALENDRIER 2010 DE COLLECTE DES DECHETS

MOIS	DECHETS MENAGERS	RECYCLABLES
	Ramassage le mercredi (sortir les poubelles la veille au soir)	Ramassage le jeudi (sortir les poubelles la veille au soir)
FEVRIER	03 - 10 - 17 - 24	04
MARS	03 - 10 - 17 - 24 - 31	04
AVRIL	07 - 14 - 21 - 28	01
MAI	05 - 12 - 19 - 26	06
JUIN	02 - 09 - 16 - 23 - 30	10
JUILLET	04 - 15 (Jeudi) - 21 - 28	08
AOUT	04 - 11 - 18 - 25	05
SEPTEMBRE	01 - 08 - 15 - 22 - 29	02
OCTOBRE	06 - 13 - 20 - 27	07
NOVEMBRE	03 - 10 - 17 - 24	04
DECEMBRE	01 - 08 - 15 - 22 - 29	09

BARDOU

ETAT-CIVIL

***DECES** : Notre jeune concitoyen Fabien FEUILLE est décédé le 08 décembre à l'âge de 34 ans et demi au terme d'une longue maladie. La commune dans son ensemble s'est associée au deuil de sa famille qui lui a donné plusieurs maires dont Alain FEUILLE de 1993 à 2001. C'est avec émotion que nous renouvelons nos condoléances à ses parents et grands-parents et tout particulièrement à sa maman Anne-Marie FEUILLE qui lui a prodigué tous ses soins pendant toute sa maladie. En souvenir.



BOISSE

INFORMATIONS MUNICIPALES

MAIRIE : Ouverture le lundi et le jeudi de 13h30 à 18h00

Contact : Tél : 05.53.58.73.08 ou Mail : commune.de.boisse@orange.fr



MONMADALES

VOEUX

NOS MEILLEURS VŒUX 2010 A TOUS

Les élus de LA COMMUNE DE MONMADALES
Vous souhaitent à tous une excellente année 2010.
SANTÉ, BONHEUR & PROSPÉRITÉ.



ETAT-CIVIL : NAISSANCE AUX MONTETS

Pour la plus grande joie de ses parents et de sa sœur, le petit Zachée PASSUTI a vu le jour le 21 septembre 2009, au domicile de ses parents aux MONTETS de MONMADALES.

C'est le premier né à son domicile, sur le territoire de notre commune depuis de nombreuses années.

HONNEUR A PIERROT GRILHE



Dimanche 3 janvier 2010, à l'occasion de la cérémonie des vœux, dans une salle pleine à craquer. Le maire, Michel RAYNAL, entouré de ses adjoints, et de tout le conseil municipal a remis la médaille d'honneur régionale départementale et communale, échelon argent, promotion 2010, à Joseph, dit Pierrot GRILHE, qui a fait partie du Conseil Municipal de MONMADALES pendant 28 ans, de septembre 1980 à mars 2008 date à laquelle il s'est retiré. Michel RAYNAL a retracé la vie de « PIERROT », né le 27 mai 1932, d'une famille d'agriculteurs. Il a rappelé son dévouement à la commune, ses bons conseils, sa ponctualité et sa bonne humeur.



COLOMBIER

INFORMATIONS MUNICIPALES

Désolée pour les deux mois de silence, j'espère que vous ne nous en voudrez pas. Il est encore temps, même avec retard, de vous adresser tous les meilleurs vœux de Monsieur le Maire, Bernadette, l'équipe municipale : les Conseillers, les adjoints et toute l'équipe du foyer sous la houlette de Michel son Président.



Bienvenue à Rémi DUPEY né le 10 décembre 2009 et félicitations à Daniel, son papa, Magali sa maman et Camille sa grande sœur.

A LA RENCONTRE DE NOS HABITANTS

J'avais évoqué dans les semaines passées, le fait que notre village possédait depuis peu un vrai bourg avec pas moins de 7 maisons habitées. Honneur oblige, c'est avec une dame que j'ai choisi de commencer le tour.

Lorsque Yvonne ouvre la porte de sa cuisine, je remarque tout de suite la série de moules à Kouglouf qui trône sur son buffet. Ce gâteau alsacien en forme de couronne qu'elle adore confectionner pour les grandes occasions. Parce qu'Yvonne DESPOUX, vous l'aurez reconnue, est d'origine alsacienne et fière de l'être. Elle évoque, en me racontant son arrivée en Dordogne, une époque douloureuse pour de nombreuses personnes. En effet, c'est en septembre 1945 que ses parents fuient une région dévastée, leur maison entièrement détruite par les bombardements allemands. Son père qui parle un peu le français, décide de partir avec sa famille dans cette région qu'on appelle sud-ouest et où on « accueille » des réfugiés alsaciens. Quand elle quitte l'Alsace, Yvonne a 14 ans et ne parle pas le français. Elle parle l'alsacien et l'allemand qu'elle a appris à l'école. Car, rappelons aux plus jeunes que l'Alsace fut rattachée à l'Allemagne de 1871 à 1919, et en 1940 elle redevient allemande jusqu'en 1944 où enfin elle est définitivement française. Donc c'est en pleurs que cette jeune fille part sur les routes pour une terre inconnue, abandonnant sa grand-mère, ses oncles et tantes et surtout ses camarades de jeux qu'elle n'oubliera jamais ! Arrivés à St Avit Sénieur, ses parents s'installent comme métayers, ses frères René et Paulo aiment travailler la terre et prennent cet exil comme un renouveau. Elle se réfugie dans les livres et apprend assidûment avec l'aide d'un voisin blessé, à lire et à écrire le français.

A presque 18 ans, c'est toujours à St Avit Sénieur qu'elle rencontre son mari Marcel. Pas de voiture, pas de vélo, la vie est rude. Mais Annie et Michel, ses deux premiers enfants, vont vite lui redonner sa joie de vivre. Puis la petite famille s'agrandit avec Véronique puis Laurent et enfin Jean-Luc. 5 enfants dont elle est si fière.

A Issigeac, où ils sont venus s'installer, sa vie est entourée d'enfants car en plus d'élever les siens, elle devient Nourrice - aujourd'hui on dirait assistante maternelle - mais elle préfère le mot Nounou qu'elle trouve plus tendre et plus chaleureux. C'est ainsi qu'elle va aimer son deuxième Laurent, puis Christa et Lydia et enfin Nicolas. Elle qui a eu une petite enfance joyeuse, elle ne supporte pas de voir ces enfants pleurer. Et pourtant, malgré ses efforts, ils ont beaucoup pleuré...

Chaque jour aussi, pendant 15 ans, elle a concocté des petits plats pour la cantine de l'école et beaucoup s'en souviennent encore avec délice.

La vie n'a pas épargné Yvonne comme beaucoup de gens de sa génération, beaucoup de douleurs, une vie de femme difficile.

A présent, après une vie de bientôt 8 décennies, elle se repose à Montaut, entourée de ses 9 petits-enfants qu'elle adore, et surtout enfin, elle a retrouvé ses camarades et sa famille alsacienne qu'elle n'a jamais oubliée.

Beaucoup, après l'avoir vue dans un reportage de FR3 Alsace sur les réfugiés, l'ont reconnue après quelques 60 années, lui ont écrit et téléphoné et ça, c'est son grand bonheur. Merci Mamie Despoux, que votre témoignage serve aux enfants comme aux grands...

Au mois prochain....



SAINT-LEON D'ISSIGEAC

ETAT-CIVIL

*Madame Vergina RAMOND est décédée à Bergerac le 29 novembre 2009. Nous adressons toutes nos condoléances à sa famille et à ses proches.

*Le 11 janvier 2010 décédait à la maison de retraite d'Issigeac Madame Marie Louise, Andrée RAMOND. Madame RAMOND aurait eu 102 ans le 12 mars 2010 et était la cinquième centenaire de la commune (en vingt ans). A toute sa famille et à ses proches, nous présentons nos plus sincères condoléances.

ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL

Il est rappelé aux habitants qu'avant de réaliser tous travaux de réhabilitation sur son assainissement individuel, il est nécessaire de prendre contact avec le **SPANC**, Service qui vise à vous apporter des informations vous permettant d'améliorer le fonctionnement de votre filière d'assainissement individuel et (ou) de la mettre aux normes

Contact : *Permanences au bureau de la Communauté de Communes : Mairie - 1er étage à Issigeac au 05.53.57.24.54

*Mademoiselle BOURCHENIN, technicienne à la SAUR au 06.68.45.26.89.

Le contrôle de l'existant se déroulera sur la commune à partir de 2011, chaque administré sera informé par courrier de la date de contrôle de son installation par un technicien de la SAUR.

LA NEIGE AU VILLAGE

Lente et calme, en grand silence,
Elle descend, se balance
Et flotte confusément,
Se balance dans le vide,
Voilant sur le ciel livide
L'église au clocher dormant.

Pas un soupir, pas un souffle,
Tout s'étouffe et s'emmitoufle
De silence recouvert...
C'est la paix froide et profonde
Qui se répand sur le monde,
La grande paix de l'hiver.

FRANCIS YARD



Cependant, dimanche matin, la neige a généré une mémorable bataille de boules de neige, des glissades en luge et voici les voisins autour du bonhomme de neige !

FELICITATIONS

Avec beaucoup de retard, Félicitations à Lise Roussely, pour l'obtention du Brevet des Collèges en juin dernier.



CONNE-DE-LABARDE

CONNE DE LABARDE : « SUCCES DE LA PREMIERE FETE DE LA TRUFFE »

La presse a été unanime pour déclarer le vif succès de la 1^{ère} Journée de la Truffe organisée ce dimanche 17 janvier conjointement par l'Amicale Laïque et la Conseil Municipal.

Le matin, le petit marché de « Diamants Noirs » et d'arbres truffiers a attiré de nombreuses personnes qui ont dégusté la brouillade faite sur place, applaudi le travail du chien « Pagane » débusquant les truffes enterrées et savouré les toasts truffés accompagnant le verre de vin apéritif. Le repas a rassemblé 80 convives, déjà amateurs ou simplement curieux de découvrir ces saveurs luxueuses inconnues pour leurs papilles. Une conférence au cours de laquelle de nombreuses questions ont été posées aux trufficulteurs de la Vallée de la Couze a clos cette journée. Le succès remporté cette année permet de penser que les bénévoles repartiront pour une nouvelle édition en 2011.

ATTENTION DANGER !

Dès le début de février, l'activité des femelles fondatrices de FRELONS ASIATIQUES reprend.

La participation citoyenne et la mobilisation générale sont indispensables pour le signalement des nids qui peuvent être implantés aussi bien en pleine nature (haut des arbres ou ras du sol) que sur l'habitat. Leur taille peut aller de la grosseur d'une balle de tennis jusqu'à une hauteur de 90 cm pour un diamètre de 70 cm ! Surtout ne les détruisez pas vous même ! Prévenez la Mairie.

Le FRELON ASIATIQUE est un FLEAU pour les abeilles, mais il est aussi dangereux pour l'homme : plusieurs cas mortels ! Chacun d'entre vous peut poser des pièges (dès maintenant). C'est très important pour limiter leur développement. Renseignez-vous, sur Internet ou à la Mairie, sur la façon de vous procurer ces pièges ou d'en fabriquer. La Commune participera, à hauteur de 30%, au financement de la destruction des nids déclarés en Mairie.



SAINT-CERNIN-DE-LABARDE

INFORMATIONS MAIRIE

*Le secrétariat de mairie est ouvert les jeudis et vendredis matin de 9H00 à 12h30 et le samedi matin de 10H00 à 12H00. Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous de préférence le samedi matin avant 11H00.
Tél : 05.53.24.36.80. Fax : 05.53.22.47.08.

*L'Agence postale communale est ouverte le :

Lundi : 13h30 à 16h30 Mardi : 9h00 à 12h00 Mercredi : 9h00 à 12h00
Jeudi : 13h00 à 16h00 Vendredi : 13h00 à 15h00 (Tél : 05.53.27.38.13)

Un point lecture est également à votre disposition. Michelle saura vous guider dans vos choix. De nombreux ouvrages sont là pour vous divertir, vous faire rêver, vous informer, vous surprendre peut-être. Les enfants sont également les bienvenus. N'hésitez pas, poussez la porte, l'éclectisme est au rendez-vous.

Les Horaires d'ouverture sont les mêmes que ceux de l'Agence Postale.

*Recensement Militaire : Les jeunes qui ont atteint l'âge de 16 ans doivent se faire recenser militairement. Ils doivent se rendre à la mairie avec le livret de famille et une pièce d'identité.

*Carnet : Nous avons appris le décès de Madame Jacqueline VIDAL épouse DELAITTRE bien connue des habitants de St CERNIN. Elle possédait une maison de vacances au lieu-dit « le Poujol » et passait une grande partie de l'année dans notre commune. Nous présentons à toute sa famille et à ses proches nos plus sincères condoléances.





ETAT-CIVIL

***DECES** : Mme DACQUAY Jacqueline est décédée le 23 Décembre 2009, elle était domiciliée à « Moulin de Fraigneaud ». Toutes nos condoléances à sa famille et à ses proches.

COLLECTE DES DECHETS : RAPPEL

Des cartons de linges, caquettes etc.. ont été déposés dans certains points de collecte des ordures ménagères, PENSEZ À LES PORTER À LA DECHETTERIE !

Vous avez fait l'effort de regrouper par thème ces déchets et de les porter jusqu'à un point de collecte, il est regrettable que vous n'ayez pas été jusqu'à Issigeac pour les déposer à la déchetterie.

NB : les déchets ménagers ultimes (ceux qui sont enfouis) nous coûtent 81 €/t alors que les déchets recyclés ne coûtent que 18 €/t (grâce à leur revalorisation). Pensez à vos portes monnaie et à l'environnement !

RESULTATS DU REFERENDUM :

PROJET DE TRANSFORMATION DE LA FUSION – ASSOCIATION EN FUSION SIMPLE

	Inscrits	Votants	OUI	NON
FALGUEYRAT	45	37	32	5
MANDACOU	160	84	76	8

La municipalité remercie tous les électeurs qui se sont déplacés. Par ce vote positif soit 86 % de OUI à Falgueyrat et de 90 % de OUI à Mandacou, Madame le préfet va prendre un arrêté pour entériner cette fusion.

Chers habitants de Plaisance, le Conseil Municipal vous invite à un apéritif dînatoire afin de fêter cet événement le **SAMEDI 27 MARS à 18 h à la salle des Fêtes.**

Merci de bien vouloir réserver (jusqu'au 15 mars) auprès de : Mme Thomassin 05 53 73 09 66 ou Mme Chapotard 09 64 32 86 71 (après 19h) ou Mme Uteau 05 53 24 59 34 ou M. Rouchon 05 53 24 53 02 ou M. Fricot 06 88 57 56 19.



SAINT-AUBIN-DE-LANQUAIS

COMMUNIQUE DE LA MAIRIE

***Horaires d'ouverture mairie** : Lundi et jeudi de 9 h à 13 h - Tél / Fax : 05 53 24 33 70
e-mail : mairie.saintaubindelanquais@wanadoofr

*Recensement militaire :

Les jeunes gens qui ont atteint l'âge de 16 ans doivent se faire recenser militairement. Il suffit de se rendre à la mairie avec le livret de famille et une pièce d'identité.

*Horaires d'ouverture de l'agence postale :

L'AGENCE POSTALE est dorénavant transférée à la Mairie (route de Mouleydier). Vous y trouverez également le dépôt de pain, les journaux Sud Ouest et Démocrate.

Lundi, mardi, mercredi, jeudi de 9 h à 13 h et de 17 h à 19 h.

Vendredi de 9 h à 13 h et de 16 h à 19 h

Samedi de 9 h à 13 h.

Tél : 05.53.22.84.98

***Sacs jaunes** : Vous pouvez vous procurer des sacs jaunes à la mairie ou à l'agence postale.



BOUNIAGUES

REPertoire

Mairie : tel : 05 53 58 32 45

Ouverte au public les mardis et jeudis de 8h30 à 13h et le samedi de 8h30 à 12h30.

Permanence du maire le samedi de 9h à 12h sur rendez-vous.

Bibliothèque : tel : 05 53 58 32 45

Ouverte les mardis et jeudis de 8h 30 à 13h et le samedi de 8h30 à 12h30

Ecole - garderie : tel : 05 53 58 22 03

La Poste : tel : 05 53 58 32 00

Ouverture du bureau du mardi au vendredi de 8h45 à 12h15 ; et le samedi de 8h30 à 12h

Levée du courrier à 13h30 du lundi au vendredi et à 11h15 le samedi.

Taxi : Jo le taxi tel : 05 53 57 48 99

Médecin : Docteur Fauconnot tel : 05 53 58 36 23

Kinésithérapeutes - Ostéopathes : M. Poirier ; Mlle Garcin tel : 05 53 22 89 05

Infirmier : M. Adelaïde tel : 05 53 23 35 72 ou 06.76.82.89.76.

INFORMATIONS MUNICIPALES

*Règlementation chiens dangereux

Le code rural définit deux types de chiens susceptibles d'être dangereux, faisant l'objet de mesures spécifiques : les chiens d'attaque (1^{ère} catégorie) et les chiens de garde et de défense (2^{ème} catégorie).

La loi du 20 juin 2008 crée de nouvelles obligations pour les détenteurs de chiens dangereux.

Désormais, ils devront obtenir un **permis de détention** sur présentation d'un **certificat d'aptitude à la détention** de ces chiens délivré à l'issue d'une formation aux règles d'éducation canine et de sécurité. Ils devront soumettre l'animal à une **évaluation comportementale** par un vétérinaire ;

Tout chien circulant sur la voie publique, en liberté ou tenu en laisse, doit être muni d'un collier portant, gravés sur une plaque en métal, les nom et adresse de son propriétaire.

En cas de danger grave et immédiat, une procédure d'urgence peut être mise en œuvre.

Le maire peut ainsi ordonner par arrêté que les chiens dangereux soient placés en fourrière et le cas échéant euthanasiés sous 48 heures.

Contacts utiles :

Direction Départementale Des Services Vétérinaires, 24016 PERIGUEUX 05 53 45 56 00

SPA Bergerac, route de Saint Alvére, 05 53 27 03 79

*Passeport

Le prix d'établissement du passeport est minoré dans certaines conditions (renseignements en mairie)

MARCHES PUBLICS

BARDOU

☆ PROJET DE TRAVAUX : APPEL D'OFFRES

La mairie de BARDOU sollicite en urgence les entrepreneurs du canton pour les travaux d'investissement qu'elle compte réaliser :

*Réhabilitation du logement communal

*Réfection du préau (charpente et toiture)

Pour tous renseignements merci de prendre RDV avec M. le Maire au 06.22.54.73.26

INFORMATIONS DU CANTON

SERVICE DE GARDE DES MEDECINS

Les gardes sont assurées en équipe avec les médecins de Sigoulès.

En cas d'urgence, pour joindre le MEDECIN DE GARDE, un seul numéro à composer : le 15.
Vous serez mis en relation avec le médecin de garde.



SERVICE DE GARDE DES PHARMACIES (Semaine et jours fériés) FEVRIER / MARS 2010

La pharmacie de garde assurera la permanence du samedi 19h au lundi 9h. Pour les jours fériés tombant en semaine, la garde débutera la veille à 19h jusqu'au lendemain 9h. Le nom de la pharmacie de garde devra être affiché par chaque officine.

La garde de semaine sera assurée par la pharmacie de permanence le dimanche précédent

FEVRIER:	☒ Du 30 janvier 05 février	☞ LA HALLE/Villeréal	☎ 05.53.36.00.04
	☒ Du 06 au 12 février	☞ CASTANG/Castillonnès	☎ 05.53.36.80.11
	☒ Du 13 au 19 février	☞ LALOUX/Issigeac	☎ 05.53.58.70.04
	☒ Du 20 au 26 février	☞ HUMPHRIES/Issigeac	☎ 05.53.58.70.10
MARS:	☒ Du 27 février au 05 mars	☞ CASTANG/Castillonnès	☎ 05.53.36.80.11
	☒ Du 06 au 12 mars	☞ MONDERER/Villeréal	☎ 05.53.36.00.08
	☒ Du 13 au 19 mars	☞ LA HALLE/Villeréal	☎ 05.53.36.00.04
	☒ Du 20 au 26 mars	☞ CASTANG/Castillonnès	☎ 05.53.36.80.11



LA PETITE GAZETTE : DEPOT DES ARTICLES

☆ Les articles paraissant dans la Petite Gazette du mois de **MARS 2010** doivent être regroupés dans chaque commune par la Mairie ou le correspondant local désigné et transmis à la Mairie d'Issigeac (mairie.issigeac@wanadoo.fr) avant le **MARDI 23 FEVRIER 2010** inclus. Au-delà de cette date, les articles paraîtront dans la petite Gazette du mois d'AVRIL 2010.



A PROPOS DE LA PETITE GAZETTE

Prochaine après-midi pour agraffer la gazette : MARDI 02 MARS 2010 à la Salle du Conseil d'Issigeac, à partir de 14h00 / 14h30. Vous êtes les bienvenu(e)s



DECHETTERIE D'ISSIGEAC : HORAIRES D'OUVERTURE

	HIVER : 1 ^{er} octobre - 31 mars	ETE : 1 ^{er} avril - 30 septembre
Lundi et Mardi	14h - 17h	9h - 12h / 14h - 18h
Mercredi	9h - 12h	9h - 12h
Vendredi	14h - 17h	14h - 18h
Samedi	10h - 12h / 14h - 17h	9h - 12h / 14h - 18h

Fermée les jeudis, dimanches et jours fériés. Tél/Fax : 05.53.73.34.46



PAROISSE SAINT MARTIN DES VIGNES

Tel : 05.53.23.82.10 (Presbytère d'Eymet)

FEVRIER 2010

<u>Mardi 02 FEVRIER</u> - Présentation du Seigneur (« La Chandeleur ») - 18h00 - Eymet	<u>Mercredi 17 FEVRIER</u> - Mercredi des Cendres - 18h00 - Eyrenville
<u>Samedi 06 FEVRIER</u> - 17h30 - Sigoulès	- 18h00 - Eymet
<u>Dimanche 07 FEVRIER</u> - 09h30 - Faux	<u>Samedi 20 FEVRIER</u> - 17h30 - Sigoulès
- 11h15 - Eymet	<u>Dimanche 21 FEVRIER</u> - 09h30 - Bouniagues
<u>Jeudi 11 FEVRIER</u> - Fête Notre Dame de Lourdes - 15h30 - Eymet (Messe avec les malades de la Paroisse)	- 11h15 - Eymet
<u>Samedi 13 FEVRIER</u> - 17h30 - Pomport	<u>Samedi 27 FEVRIER</u> - 11h15 - Ste Innocence
<u>Dimanche 14 FEVRIER</u> - 09h30 - Montaut	<u>Dimanche 28 FEVRIER</u> - 09h30 - Boisse
- 11h15 - Eymet	- 11h15 - Eymet

PERMANENCES DE DANIEL GARRIGUE

(sous toutes réserves de modification)

Tel : 05.53.27.65.35 - Fax : 05.53.58.22.31

E-mail : garrigue.daniel.depute@wanadoo.fr

LUNDI	08 FEVRIER	08 MARS	12 AVRIL	10 MAI	14 JUIN
11H00	ISSIGEAC	ISSIGEAC	ISSIGEAC	ISSIGEAC	ISSIGEAC

ASSOCIATIONS ET MANIFESTATIONS DU CANTON MONSAGUEL

AMICALE DES ŒUVRES LAÏQUES

☒ NOËL DES ENFANTS : Le 19 décembre à la salle des fêtes, le Père Noël, moustache frisée et barbe avenante, a ouvert sa hotte devant 24 enfants impatients. Tous ont reçu leurs cadeaux accompagnés des friandises offertes par les Aînés Ruraux (les 3 enfants absents n'ont pas été oubliés). Un après-midi festif au pied du sapin décoré et sous les guirlandes, au cours duquel furent servis chocolats chauds et brioches aux participants. Merci aux Aînés Ruraux et à tous ceux qui se sont dévoués pour assurer la réussite de ce rendez-vous familial.

☒ ASSEMBLEE DU 15 JANVIER : Ce soir là, les membres de l'Amicale Laïque se sont retrouvés pour « tirer les rois » et élaborer un calendrier pour les manifestations à venir dans le courant de l'année. Tout en partageant galettes, pâtisseries orientales (succulentes !) et pétillant de Bordeaux dans l'ambiance qui convient, des projets et leurs dates ont été fixés. Notez bien dans vos agendas le premier d'entre eux.

*POULE AU POT : avec animation, le samedi 6 mars à 20h à la salle des fêtes de Monsaguel. 19€ (vin et café compris) par adulte, 10€ par enfant de moins de 12 ans. Réservations impératives avant les 25 février en contactant soit : Solange LASSERRE au 06.83.72.51.86, Elisabeth DUMAS au 05.53.58.33.66, soit Martine BIGOT au 05.53.58.75.31.

*Concours de Belote en avril

*Repas offert aux retraités, aux membres de l'Amicale et aux Conseillers Municipaux de Monsaguel en Mai.

*Vide Greniers, Vide Armoire en juillet.

*Paëlla en Octobre

*Bourse aux Jouets en novembre.

POULE AU POT LE SAMEDI 06 MARS !

LOTO ECOLE D'ISSIGEAC

VENDREDI 12 FEVRIER 2010

Le traditionnel Loto de l'Ecole d'Issigeac organisé au profit des enfants aura lieu le VENDREDI 12 FEVRIER 2010, au restaurant scolaire. La soirée débutera à 21 heures.

Comme chaque année, de jolis lots attendent les participants : canards gras, jambons, gigots, bons d'achat, produits régionaux, magrets, cartons de vin et autres belles surprises.

On trouvera sur place buvette, crêpes et beignets.



UNION ATHLETIQUE ISSIGEACOISE - RUGBY

- L'année 2010 a commencé par une défaite logique à Neuvic, puis par une victoire à domicile contre Aiguillon (7 - 0). Par manque de réussite ou de clairvoyance, nous concédons le point de bonus défensif à notre adversaire du jour, avec lequel nous sommes en lutte directe pour le maintien.
- A encore 7 journées de la fin des matchs de la saison régulière, cette poule de 1^{ère} série s'est nettement divisée en 2 parties :
 - Les 5 premiers : Eymet, Mézin, Neuvic, Le Passage, Montignac, ferraillent pour les deux premières places directement qualificatives pour les demi-finales
 - En partie basse du tableau, si les clubs de Pont-du Casse et de Port-Ste-Marie sont déjà tournés vers la descente, Colayrac, Aiguillon et Issigeac se tiennent en 4 points pour 3 places cruciales : le 6^{ème} sera qualifié pour les barrages de montée, le 7^{ème} se maintiendra, et le 8^{ème} sera rétrogradé en Deuxième Série.
- Le difficile apprentissage de nos jeunes réservistes continue. Deux lourdes défaites contre les grosses équipes réserves de Neuvic et Aiguillon. Qu'ils ne se découragent surtout pas ! Le retour des "lendemains qui chantent" s'approche doucement.
- Un grand merci à André Cots, notre nouveau responsable du sponsoring. Il a dégotté et installé au stade Éric Chauveau 5 nouveaux panneaux publicitaires confectionnés par les Papillons Blancs. Ces 5 panneaux émanent de 2 entreprises du canton, 2 de Bergerac et une de St-Nexans.
- Le samedi 16 janvier au soir a eu lieu au Monte-Cristo (entre Castillonnès et Villeréal) un repas amical et convivial organisé par les entraîneurs, réunissant joueurs, dirigeants et les conjoints. Cette soirée a permis de consolider les liens de solidarité entre tous, qui sont indispensables dans un club de rugby.
- Une réunion s'est tenue avec les associations intéressées : la date de la Bodega 2010 est définitivement arrêtée au mardi 13 juillet au soir.
- "Lou Chabrol" aura lieu le dimanche 11 avril. A la joie de tous, le banquet retrouvera la Place du Château, et les convives seront les pieds au sec, au contraire de l'an dernier.
- Prochaine réunion du Bureau : exceptionnellement le **mardi 2 février** au Siège à 20h30.
- Ecole de rugby "LIL" : Parents, amis, supporters, venez encourager vos minots.
 - Samedi 6 : tournoi à Prigonrieux
 - Samedi 13 : entraînement à Lalinde
 - Samedi 20 : tournoi à Mussidan
 - Samedi 27 : Vacances
 - Samedi 6 mars : entraînement à Lalinde
 - Samedi 13 mars : tournoi à Prigonrieux
- Les matchs à venir pour les Séniors:
 - Le 31/01 à Eymet : le derby Eymet - UAI
 - Le 14/02 à Montignac : Montignac - UAI
 - Le 21/02 à Issigeac : UAI - Port-Ste-Marie

Site : www.ua-issigeac.new.fr

Courriel : uai@orange.fr



COLOMBIER

FOYER RURAL

Toute l'équipe du Foyer Rural, sous la houlette de Michel, son Président, vous adresse ses meilleurs vœux pour l'année 2010.

La fin de l'année 2009, nous a tous plongés dans la tristesse. En effet, Corinne nous a quittés. Nous garderons d'elle tout le meilleur : son sourire, sa gentillesse, sa bonne humeur. Et puis dans nos moments de désarroi, de soucis pensons à Elle, qui pas une seule fois ne s'est plainte de sa maladie, C'est presque Elle qui rassurait les autres, Je la connaissais depuis très peu de temps et elle m'a frappée par sa force intérieure... Je crois que ce serait bien qu'on se rappelle d'elle ainsi. Nous pensons très fort à Patrick et à leurs trois garçons. Le Foyer est une grande Famille pour le meilleur et pour le plus triste.

L'Equipe du Foyer a prévu son ASSEMBLEE GENERALE Le 22 Janvier. A cette occasion, nous lançons la brocante 2010. Nous accueillerons avec plaisir toutes les bonnes volontés pour la NOUVELLE CUVÉE.

Bienvenue à tous : Si vous avez des projets, venez les exprimer. Soyez sûr que vous trouverez au Foyer un esprit d'accueil et d'amitié alors rejoignez nous



BOUNIAGUES

ASSOCIATIONS – LOISIRS - ACTIVITES

Karaté- Self défense - tai-chi-chuan pour enfants, ados, adultes, le mercredi après midi. Une séance d'essai est offerte. Renseignements **M. Ballety** tel : **05 53 29 91 26** ou **06 75 39 30 23**

Dancez avec nous

Philippe Sallès, moniteur de danse vous accueille à la salle des fêtes selon les horaires suivants :

- de 19h30 à 20h30 : **Salsa portoricaine** niveau 1 : nouvelle danse pratiquée cette année,
- de 20h30 à 21h30 : Danse de salon niveau 1
- de 21h30 à 22h30 : Danse de salon niveau 2

Renseignements : **05 57 41 29 55** ou **06 86 32 82 38**

Les Amis de l'école : tel : **09 70 45 76 68**

Club Déco Facile : tel : **05 53 57 19 15**

Club Entente et Loisirs : tel : **05 53 58 20 34**

Comité des fêtes (Lou Fiestou) : tel : **06 19 81 50 52**

Société de chasse : tel : **05 53 58 37 99**

Club de gym :

Cours « ABDO- FESSIERS » les lundis et mercredis de 19h à 20h: 25€ / mois pour deux cours par semaine, ou 5€ la séance pour celles qui ne viennent qu'occasionnellement

Cours : « GYM DOUCE / GYM DU DOS » les mardis matin de 10h à 11h, (5€ la séance). Cours toute l'année, y compris juillet et août.

Pour tout renseignement (contenu des séances, dates d'interruption des cours, et autres...), contacter **Séverine Garcin** au cabinet de kiné et ostéopathie de Bouniagues au : **05 53 22 89 05**

Club de foot : tel : **05 53 58 35 23**



AINES RURAUX

Compte rendu des activités du mois de JANVIER 2010

* **Samedi 09 janvier 2010** : Le samedi 9 janvier le repas du Conseil d'Administration a été annulé à cause de la neige, il a dû être reporté au 16 janvier. La salle de Monsaguel étant prise, nous avons la solution de faire ce repas à Sonne, où le bureau et les bénévoles ont dégusté un repas aux Tartes Flambées. Tout le monde s'est régalé : une belle journée !

* **Mercredi 13 janvier** : La première Belote de l'année 2010. Le Président a adressé ses meilleurs vœux pour la nouvelle année et 52 équipes se sont affrontées dans la bonne humeur

Activités à venir

* **Mercredi 10 février** : Belote Inter Clubs à Monsaguel avec au programme Saint Valentin.

* **Dimanche 21 février** : Loto à la salle des fêtes de Bouniagues (voir affiche).

* **Mercredi 10 mars** : Belote Inter Club

* **Vendredi 19 mars** : Repas « autour du cochon » avec animation.

Nous vous attendons nombreux, il vous faudra apporter votre couvert. Le prix du repas est de 18 euros

Pour tout renseignements et réservations Mr Lindmann tel: 05 53 58 70 83 ou 06 89 66 58 73 ou Mme Beleymet 05 53 58 73 03 ou Mme Garrigue 05 53 61 11 54 avant le 15 mars. Merci.

A Noter

*Les cotisations timbres pour l'année 2010 sont disponibles tous les mardis à la salle de l'Oustal à partir de 14 heures au prix de 15 euros - Merci

*Pour l'année 2010 le club des Aines Ruraux d'Issigeac organise un séjour du 7 au 13 juin 2010 la découverte de la Côte d'Émeraude: les merveilles de la Bretagne. Dinard - St Malo, Cancale et le Mont St Michel, Dinan - Cap Fréhel, excursion journée vers Paimpol et l'archipel Bréhatin, les alentours de l'Usine marémotrice de la Rance - Pleudihen, Rance et Saint Suliac

Le prix du séjour: groupe de 40 personnes 605 euros, 30 à 39 personnes 616 euros. Ce prix comprend: hébergement en chambre double, salle de bain, pension complète, vin - café au repas, les animations des soirées, excursions et visites mentionnées au programme avec un guide. Apéritif de bienvenue, le transport, le petit déjeuner, le déjeuner du 1 jour, le déjeuner du retour. Non compris : la chambre individuelle 12 euros par jour.

Inscription et réservation avant le 15 mars avec chèque acompte de 155 euros. Tel. 05 53 58 70 83

BOUNIAGUES

DIMANCHE 21 FEVRIER 2010
Salle des Fêtes à 14h30

SUPER LOTO
des AINES RURAUX D'ISSIGEAC

Nombreux Lots
BON D'ACHAT de 180 euros
Une Corbeille gastronomique valeur de 80 euros
2 bons d'achat de 35 euros, 3 canards gras avec foie
5 canards gras sans foie, des lots de magrets
2 demi-longes de porc.
Une corbeille gourmande, des filets garnis,
carton de vin, plateaux de fromages, apéritifs,
articles ménagers, plateaux de fruits.

12 parties plus 4 lignes dont 2 cartons secs
le carton 1 euro, 6 cartons 5 euros, 13 cartons
10 euros

Buffet - bourriche 12 lots - buvette

un lot au voisin de gauche et de droite au carton plein



Faire part de naissance **Communauté de communes du Pays Issigeacois**

21 mois après leurs élections ou réélections, les élus des 16 communes membres du SIVOM en votant favorablement pour 15 d'entre elles, ont concrétisé la création de la communauté de communes du Pays Issigeacois au 01 janvier 2010.

En décidant de la transformation du SIVOM en intercommunalité à fiscalité propre, 28 ans après sa création, par cette démarche, ils ont « enfin » permis à l'Issigeacois de ne plus être la seule zone de l'arrondissement à l'écart de l'intercommunalité.

Les services de la préfecture, de la sous-préfecture, les services fiscaux et ceux de la trésorerie générale, que nous avons sollicités, nous ont permis, grâce à un appui important et à des simulations financières et techniques, d'apporter à l'ensemble des élus des 16 communes les éléments nécessaires pour se positionner.

Je veux aussi signaler que nous avons durant cette période de réflexion et de travail, bénéficié de l'appui des responsables des communautés voisines et de l'union des maires que nous avons sollicitée.

Je tiens sincèrement à les remercier pour leur disponibilité, car c'est aussi en bénéficiant des expériences acquises et de leurs conseils que nous avons pu agir efficacement.

Convoqués le 07 Janvier 2010, les 32 délégués titulaires issus des 16 communes prenaient place pour l'installation du conseil communautaire, et pouvaient ainsi procéder à l'élection du président, des vices présidents, du bureau et des commissions.

31 délégués présents ont participé au vote :

Ont été élus :

- Président : Alain Legal
- 1^{er} Vice Président : Jean Claude Castagner
En charge de la commission « Service à la population »
- 2^{ème} Vice Président : Catherine Bos
En charge de la commission « Aménagement de l'espace »
- 3^{ème} Vice Président : Stéphanie Molle
En charge de la commission « développement économique »
- 4^{ème} Vice Président : Gérard Simon
En charge de la commission « Environnement et développement durable »

Il a été ensuite procédé à l'élection du bureau de la communauté.

Il se compose du Président et des 4 Vice Présidents et trois délégués ayant fait acte de candidature, Lucien Pomédio, Jean Marie Fricot et Gérard Martin permettant d'avoir une bonne représentativité territoriale.

Il a été ensuite procédé à la mise en place des commissions et des membres.

Chaque commission est présidée par un vice-président, et sera élargie, à ma demande, aux délégués suppléants qui le souhaitent, afin de favoriser la circulation d'un maximum d'informations, entre la communauté et les communes au travers des 4 délégués titulaires et suppléants, par commune.

La composition définitive des commissions sera ainsi validée lors du prochain conseil communautaire.

Il a été ensuite procédé au vote de l'institution de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères ainsi que du taux, la communauté ayant pris la compétence collecte et traitement.

C'est la communauté qui percevra cette taxe pour régler la charge transférée par les communes

Trois cas de figure existent :

- La commune a déjà instauré la taxe, elle ne la percevra plus.
- La commune percevait la redevance ; celle-ci sera supprimée
- La commune ne percevait rien et réglait la charge sur les 4 taxes communales.

La disparité constatée sur l'ensemble des 16 communes nous a amenés à mettre en place un dispositif de zonage et de lissage.

- Le premier mécanisme permet de prendre en compte les différences de coût en fonction du service rendu.
- Le second mécanisme permet de procéder à une harmonisation progressive des taux sur 10 ans sur chaque périmètre des zones délimitées en fonction du service rendu.

La combinaison du mécanisme du lissage des taux et du dispositif de zonage permet une convergence progressive des taux de TEOM vers un taux unique par zone définie au sein de la communauté.

Les taux votés qui seront appliqués pour l'année 2010 et qui figureront sur l'avis d'imposition taxes foncières sont les taux correspondants au coût collecte et traitement ordures ménagères 2009 de chaque commune, ramenée au foncier bâti 2009.

ZONE 1	
COMMUNES	TAUX
BARDOU	7.49%
BOISSE	7.37%
FAURILLES	10.39%
MONMARVES	12.73%
MONSAGUEL	5.12%
MONTAUT	5.70%
PLAISANCE	7.08%
ST LEON D'ISSIGEAC	7.33%
ST PERDOUX	9.48%
STE RADEGONDE	11.58%

ZONE 2	
COMMUNES	TAUX
CONNE DE LABARDE	10.12%
MONMADALES	10.50%
ST AUBIN DE LANQUAIS	11.74%
ST CERNIN DE LABARDE	9.03%

ZONE 3	
COMMUNE	TAUX
FAUX	11.09%

ZONE 4	
COMMUNE	TAUX
ISSIGEAC	10.44%

Les contrats existants perdurent jusqu'à l'échéance du dernier contrat, moyennant signature d'un avenant avec l'entreprise qui collecte.

Un seul contrat sera alors négocié permettant d'optimiser le coût de collecte pour l'ensemble des communes.

Dans cette attente, les communes n'ayant plus cette charge, pourront sur leur budget, au travers de la baisse des 4 taxes, compenser la mise en place de la TEOM.

Cela concerne celles qui ne l'avaient pas instauré ou celles qui avaient un taux inférieur, permettant ainsi de ne pas augmenter la charge fiscale pour les contribuables de ces communes.

Il convient de préciser que pour les compétences que va détenir la communauté, pour lesquelles les communes assumaient déjà la charge, une dotation globale de fonctionnement estimée à 38000 € pour 2010 et 79 000 € pour 2011 sera versée par l'état. (Sous réserve que les communes appliquent bien la baisse des taxes pour compenser les charges transférées).

A ce titre le SIVOM ne percevait aucune dotation.

Le 04 février, les délégués vont achever de mettre en place notre communauté, et désigner ses représentants au sein des structures dans lesquelles elle doit être représentée.

Les commissions sous la responsabilité de leurs vices présidents vont pouvoir se mettre au travail pour proposer au conseil communautaire, les projets ou orientations pour 2010 et pour les années suivantes.

J'ai enfin proposé que les artistes présents sur le territoire de la communauté, pour ceux qui le souhaitent, soient associés à la création du logo de l'intercommunalité.

Je lance donc auprès d'eux un appel à candidature pour nous proposer un logo représentatif du pays Issigeacois.

Toutes les personnes intéressées peuvent nous contacter au siège de la communauté.

Le Président, Alain LEGAL



QUOI DE NEUF A L'OFFICE DE TOURISME?

L'Office de Tourisme vous informe de la tenue de son

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE le vendredi 19 février 2010 à 20 h 30, salle du Château

Vous êtes cordialement invités à y assister. Nous clôturerons cette assemblée par un vin d'honneur.

A titre d'information, vous trouverez ci-dessous les nouveaux tarifs des cotisations de l'Office de Tourisme pour l'année 2010 :

ADHESION A L'OFFICE DU TOURISME DU PAYS D'ISSIGEAC 2010

Vous avez soutenu l'Office de Tourisme en 2009 et nous vous en remercions ! Si vous souhaitez renouveler votre adhésion pour 2010, nous vous rappelons les montants de cotisation suivant les catégories. Avec nos remerciements anticipés.

Membre du Conseil d'Administration	18 €
Soutien membre bienfaiteur	18 €
Dépôt de dépliants	20 €
* Commerçant et Artisans	35 €
* Hébergeur	35 €

* Commerçant, Artisans avec annonce dans le Guide Touristique ADT et sur le site www.pays-des-bastides.com	60 € avec 1 photo
---	-------------------

* Hébergeur Meublé avec annonce dans le Guide Hébergement ADT et le site www.pays-des-bastides.com	70 € + 35€ par meublé supplémentaire
---	--------------------------------------

* Hébergeur Chambre d'hôte Guide Hébergement ADT et site www.pays-des-bastides.com	70 € + 5€ par chambre
---	-----------------------

* incluant dépôt de dépliants et annonce sur le site www.issigeac.fr

VENEZ PARTICIPER À LA VIE DU CANTON

Les animations gérées par l'Office de Tourisme du canton d'ISSIGEAC, ont lieu grâce à une équipe de bénévoles.

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS, avec vos diversités de culture, de langue, de vécu.

Les compétences et connaissances de chacun permettent le développement et le renouvellement des différentes manifestations.

REJOIGNEZ NOUS : en nous accordant un peu de votre temps occasionnellement, ou en adhérant à plus long terme. Vous intégrerez une équipe dynamique et très sympathique.

Pour tout renseignement, contacter Magali BIROT au 06 70 24 25 50 ou à l'office de tourisme au 05 53 58 79 62 de 14 h à 17 h du mardi au samedi.

Adresse e-mail : ot.issigeac@orange.fr ou : magali.birot@orange.fr

Vous êtes bienvenus à l'assemblée générale le vendredi 19 février à 20 h 30.

EXPOSITION

KARIM DE BROUCKER et EMILIE MAZEAU-LANGLAIS
vous invitent à découvrir leurs créations

CADRES DU VAGUE

et

marions-les ! meubles de style en carton

du 9 au 28 février 2010 Au Caveau de l'Office du Tourisme d'Issigeac

Proposer un meuble de style, en carton... Gageure !

Culturellement, les meubles de style nous parlent, ils font partie de notre histoire, de notre patrimoine. Le carton est partout, il est utilitaire. Le carton est un matériau pauvre et sans grand intérêt...

Marions-les ! Artistiquement, cette rencontre improbable est fascinante. Techniquement, tout est à inventer. Visuellement, il n'y a qu'à surprendre !

« Cadres du vague » est née des arpentages quotidiens que l'artiste est amené à faire des friches et terrains vagues au milieu desquels s'élèvent les immeubles des quartiers nord de Marseille où il réside. « Cadres du vague » regroupe des assemblages de photos personnelles ou d'images glanées, présentées dans des cadres constitués de toutes sortes d'armatures trouvées dans les friches.

L'exposition sera visible du mardi au vendredi de 14 h à 17 h.

❧ ❧ ❧ ❧ ❧ ❧ ❧ ❧ ❧ ❧ ❧ ❧ ❧ ❧ ❧ ❧

Office de tourisme du Canton d'Issigeac

Place du Château - 24 560 ISSIGEAC

Tél. / Fax: 05.53.58.79.62

ot.issigeac@orange.fr / www.issigeac.fr

DERNIERE MINUTE...

AMICALE LAÏQUE D'ISSIGEAC

CREATION D'UN ATELIER SCRAPBOOKING (embellissement d'albums photos)

Dans le cadre des loisirs créatifs, des ateliers autour du scrapbooking seront proposés, pendant les vacances scolaires, pour les enfants à partir de 6 ans. Dans un premier temps nous proposons les :

- mercredis 24 février 2010 et - mercredi 03 mars 2010

- de 14 h 30 à 16 h 30, salle des permanences à ISSIGEAC.

Mme DUBOIS Françoise animera ses ateliers qui pourront fonctionner avec un groupe de 8 enfants maximum.

Une réunion d'information/présentation est proposée aux parents le :

- Mardi 09 février prochain, à 20 h 30, salle des permanences.

Contact et inscriptions auprès de Mme DUBOIS Françoise 06.88.40.74.89 - 05.53.58.77.18

VIDE ARMOIRE DE PRINTEMPS (Bourse aux Vêtements)

Après le succès du vide armoire d'automne, l'Amicale Laïque d'ISSIGEAC propose d'organiser un vide-armoire de printemps le :

dimanche 25 avril 2010, sous chapiteau.

Les personnes qui souhaiteraient assurer leur propre étalage ou qui donneraient des articles (vêtements, chaussures, accessoires vestimentaires, sauf bijoux) à l'Amicale Laïque peuvent déjà se faire connaître auprès de :

-Mme GENESSEAU Florence : 05.53.61.68.44

-Mme LETOURNEUR Chantal : 05.53.58.77.55 ou 06.83.98.52.24